



FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

LA CUISINE MONTROUGE-SCEAUX (SPL)

122 rue Houdan
92331 SCEAUX CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

LA CUISINE MONTROUGE-SCEAUX

122 rue Houdan
92331 Sceaux Cedex

A l'assemblée générale de la SPL la Cuisine Montrouge-Sceaux,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SPL LA CUISINE MONTROUGE-SCEAUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 11 juin 2021

FCN

Commissaire aux comptes



Hervoean Le Faou

Associé

ANNEXE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✗ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✗ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✗ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✗ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

- ✖ Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

LA CUISINE MONTROUGE-SCEAUX

122 rue Houdan
92331 Sceaux Cedex

BILAN – ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	67 500	67 500		21 750
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	67 500	67 500		21 750
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	168		168	168
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	168		168	168
ACTIF IMMOBILISÉ	67 668	67 500	168	21 918
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	7 423		7 423	26 458
Capital souscrit et appelé, non versé	500 000		500 000	500 000
TOTAL créances :	507 423		507 423	526 458
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	330 752		330 752	345 460
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	330 752		330 752	345 460
ACTIF CIRCULANT	838 175		838 175	871 918
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	905 842	67 500	838 342	893 836

BILAN – PASSIF

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(115 447)	(90 892)
Résultat de l'exercice	(52 403)	(24 555)
TOTAL situation nette :	832 150	884 553
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	832 150	884 553
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 192	9 283
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	6 192	9 283
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	6 192	9 283
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	838 342	893 836

COMPTE DE RESULTAT**Première partie**

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			27	
PRODUITS D'EXPLOITATION			27	
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			10 090	24 557
TOTAL charges externes :			10 090	24 557
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			21 750	
TOTAL dotations d'exploitation :			21 750	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			31 840	24 557
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(31 813)	(24 557)

COMPTE DE RESULTAT

Deuxième partie

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(31 813)	(24 557)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2	2
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2	2
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	2	2
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(31 811)	(24 555)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 592	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	20 592	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(20 592)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	29	2
TOTAL DES CHARGES	52 432	24 557
BÉNÉFICE OU PERTE	(52 403)	(24 555)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

« LA CUISINE MONTRouGE-SCEaux »

Les informations qui suivent constituent l'annexe aux comptes annuels avant affectation du résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ils comportent les principales caractéristiques suivantes :

- Total du bilan	838 342,43 €
- Capitaux propres	832 150,23 €
- Perte de l'exercice	52 403,01 €

I – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

« La Cuisine Montrouge-Sceaux » a été constituée le 30 août 2012 sous la forme de « société publique locale » régie par l'article L. 1531-1 du code général des collectivités territoriales. Elle a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 1^{er} mars 2013. Son objet porte sur la prise en charge du service public de la restauration collective pour le compte des collectivités actionnaires et dans le périmètre géographique de celles-ci.

Comme constaté depuis sa création, la société déclarée sans activité n'en a pas eu au cours de l'exercice 2020 ; les dépenses comptabilisées en charges d'exploitation sont relatives à son fonctionnement administratif et se sont élevées à 31.840 € ; elles sont constituées principalement d'honoraires et cotisations pour 10 K€ ; il convient de noter qu'une provision complémentaire de 21.750 € pour dépréciation des dépenses d'études engagées antérieurement et immobilisées a été constituée en 2020 portant à 100% le taux de provision de ces études.

La non-activité de la société a pour conséquence la constatation sur cet exercice en charges exceptionnelles de la tva déductible, comptabilisée jusqu'au 31-12- 2018 qui n'a jamais pu être récupérée pour 20.591 €.

Ses moyens financiers proviennent des apports en numéraire, effectués par ses 2 actionnaires.

Le capital de la société fixé à 1.000.000 € reste à verser pour 500 000 €.

La pandémie liée à la COVID-19 n'a pas impacté directement les finances de la société.

II – PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles d'établissement des comptes annuels, notamment :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

III – NOTES SUR LE BILAN

3.1 - Les immobilisations

Les dépenses immobilisées concernent des études en cours et des immobilisations financières. Elles se détaillent comme suit ; les études ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 21.750 € en 2020.

	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	31/12/2020
Immobilisations incorporelles en cours	67 500	0		67 500
Total Immobilisations incorporelles	67 500	0	0	67 500
Immobilisation corporelles	0			0
Immobilisations financières	168	0	0	168
TOTAL IMMOBILISATIONS	67 668	0	0	67 668
Provision pour dépréciation des Immobilisations	45 750	21 750	0	67 500
TOTAL	21 918	-21 750	0	168

3.2 – Echéances des créances et des dettes

Créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Fournisseurs				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale & organismes sociaux				
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	7 423	7 423		
Etat : autres impôts et taxes				
Etat : divers				
Groupe et associés	500 000	500 000		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
TOTAUX	507 423	507 423	0	0
Montant des prêts accordés dans l'exercice				
Montant des remboursements de l'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes à 1 an au plus à l'origine				
Emprunts & dettes à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers				
Avances et acomptes clients				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 192	6 192		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	6 192	6 192	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des divers emprunts auprès associés				

3.3 – Trésorerie

La trésorerie est constituée du solde des dépôts effectués sur un compte ouvert dans un établissement bancaire.

3.4 – Capital social

Le capital de la société a été constitué à raison de 1.000.000 € par apports en numéraire, il est composé de 1000 actions de 1.000 € de nominal chacune. A la fin de l'exercice, la situation est la suivante :

Capital souscrit, appelé, versé	500 000
Capital souscrit, appelé, non versé	500 000
Capital social	1 000 000

3.5 - Charges à payer et produits à recevoir

Postes concernés	A recevoir	A payer
Fournisseurs		6.141,20
Etat – TVA	1.018,46	

IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 – Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation supportées par l'exercice s'élèvent à 31 840 € et sont constituées des éléments suivants :

-	Provision pour dépréciation des études	21.750 €
-	honoraires de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes pour	4.580 €
-	autres honoraires pour	3.136 €
-	Cotisations diverses	1.921 €
-	frais bancaires pour	226 €
-	frais d'actes pour	227 €

4.2 – Charges exceptionnelles

La TVA déductible comptabilisée et antérieure au 01-01-2019 a été constatée en charges exceptionnelles pour 20.591 €.

4.3 – Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés.

A la fin de l'exercice 2020, le déficit fiscal à reporter s'établit à un montant de 167.844 €

V – AUTRES INFORMATIONS

La SPL n'emploie aucun personnel.